

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

Date de convocation :
31/03/2025

Membres :

En exercice **18**

Présents : **15**

Votants : **17**

Date d'affichage :
08/04/2025

Date de publication :
08/04/2025

Le 07 avril 2025 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORêt, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

Étaient représentés : Carine LASSOUANE par Lionel COUBRA et Vincent NEVOT par Anne-Cécile DUCOSSON

Absent : Daniel BORGES

Secrétaire de séance : Katia PÉDEMAY

DÉLIBÉRATION N° 2025-26

OBJET : Marchés de travaux d'aménagement de la nouvelle Mairie dans l'ancienne Poste de Cabanac-et-Villagrains / Avenant 1 au lot 2 Gros œuvre - VRD

La modification introduite par le présent avenant résulte de la conclusion du rapport d'études de sol G2PRO remis par GEOTEC en cours de chantier ayant une incidence sur l'exécution des fondations de la partie neuve nécessitant de doubler certains micro-pieux.

L'avenant ainsi proposé induit une hausse du marché de 2 360 € HT soit 2 832 € TTC. Le montant du nouveau marché est de 89 598,40 € HT soit 107 518,08 € TTC.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider cet avenant n° 1 au lot 2 Gros œuvre – VRD, concernant les travaux d'aménagement de la nouvelle Mairie dans l'ancienne Poste de Cabanac-et-Villagrains attribué à l'entreprise SAS GARBAY, pour un montant de 2 360 € HT,
- d'autoriser M. le Maire à le signer ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 07 avril 2025



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

Katia PÉDEMAY